

Rapport sur les registres inédits de l'archidiaconé de Hainaut

Pascale Lambrechts

Citer ce document / Cite this document :

Lambrechts Pascale. Rapport sur les registres inédits de l'archidiaconé de Hainaut. In: Bulletin de la Commission royale d'histoire. Académie royale de Belgique. Tome 154, 1988. pp. 32-35;

https://www.persee.fr/doc/bcrh_0001-415x_1988_num_154_1_3540

Fichier pdf généré le 03/05/2018

Rapport sur les registres inédits de l'archidiaconé de Hainaut

Dans son avant-propos des *Visites archidiaconales de l'archidiaconé de Hainaut au diocèse de Liège (1698-1751)* publiées il y a dix ans dans la collection in-quarto de la Commission royale d'Histoire, François Jacques rappelait que l'abbé Culot — à qui l'on doit l'initiative de cette publication des visites archidiaconales — « envisageait aussi de leur donner comme pendant une édition des pouillés correspondants de l'époque moderne » (1).

Précisément, de l'époque moderne antérieure car, seuls, des pouillés des XV^e, XVI^e et XVII^e siècles (1444-1695) ont été conservés pour l'archidiaconé liégeois de Hainaut, alors que pour cette même période et cette même circonscription, nous ne disposons — rappelons-le — d'aucun rapport de visite paroissiale.

Conservés aux Archives de l'Évêché de Liège dans les registres D VI 11 à D VI 47 du fonds *Archidiaconalia* (2), ils sont soixante-quatre qui fournissent, dans une mesure variable, un certain nombre de renseignements tels le vocable et le rang économique des paroisses ou chapelles, les bénéfices y institués et leur valeur approximative, leur(s) collateur(s), leur recteur et leur charge, les personats, les chapelles castrales, les marguilleries, les revenus de la fabrique et de la mense des pauvres, les absences.

Pour mémoire, c'est C.-B. De Ridder qui, en 1864, lança l'édition de pouillés en publiant dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique* (3), un pouillé général du diocèse de Liège de 1558. Il fut suivi, notamment, pour le diocèse de Liège, par J. Pa-

(1) CULOT († Abbé André) et JACQUES (François), *Visites archidiaconales de l'archidiaconé de Hainaut au diocèse de Liège (1698-1751)*, Bruxelles, 1978, p. IX (ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE. COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE).

(2) Subdivision 7 - *Hannonia*, première section : *Jura et Emolumenta*.

(3) DE RIDDER (C.-B.), *Les diocèses de Belgique avant 1559. Notices et pouillés. Première partie : diocèse de Liège*, dans A.H.E.B., t. I, 1864, pp. 250-298 et 446-474 ; t. II, 1865, pp. 137-161, 365-393 et 446-454 ; t. III, 1866, pp. 167-186 et 397-402.

quay (4) et par J. Brassinne (5) qui, conscients de l'utilité de ce genre de publication, eurent même « l'intention de publier un *Corpus* des pouillés topographiques liégeois » (6). Utiles, ces éditions le sont certainement, puisqu'elles mettent à la disposition des historiens des sources peu exploitées en raison du long travail de collation qu'elles exigent alors qu'elles contiennent des données qui, traitées systématiquement sur de longues séries, sont susceptibles d'éclairer de façon originale l'histoire de la géographie religieuse, de la toponymie, l'histoire du droit et des institutions, l'histoire des dévotions ou encore, l'histoire socio-économique. Comme exemple, notons la problématique que soulève l'interprétation d'un tableau comparatif du rang économique des églises du doyenné de Thuin que A. Culot a établi pour les XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles (7), ou encore, le souhait du même auteur de dresser, toujours sur base de la lecture de tous les pouillés, des listes nominales des titulaires de la charge décanale ou de divers bénéfices (8). On le voit, l'intérêt de telles publications ne laisse pas de doute ; Dom U. Berlière lui-même, « préconis[ait] la publication chronologique intégrale des textes des pouillés » (9).

Mais, pour ne pas noyer le lecteur sous une masse de répétitions inutiles, sous quelle forme synthétique peut-on présenter les données de tous les pouillés avec respect du texte historique et référence exacte aux sources ? L'abbé Culot proposait une publication de ces sources, toutes inédites, en trois volets à agencer comme suit : « publier d'abord le premier [pouillé], le plus ancien (1444-1445, dans D VI 11)

(4) PAQUAY (J.), *Pouillé de l'ancien diocèse de Liège en 1497*, Tongres, 1908.

ID., *Pouillé de l'ancien diocèse de Liège. 1559-1800*, 7 fasc., Lummen, 1923-1931.

(5) BRASSINNE (J.), Pouillé des églises du diocèse de Liège au XVIII^e siècle, dans BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'ART ET D'HISTOIRE DU DIOCÈSE DE LIÈGE, t. XVI, 1907, pp. 1-7.

(6) CULOT († André), *Contribution à l'histoire de l'archidiaconé liégeois de Hainaut et spécialement du doyenné de Thuin. Sources, documents et notes*, dans DOCUMENTS ET RAPPORTS DE LA SOCIÉTÉ ROYALE D'ARCHÉOLOGIE ET DE PALÉONTOLOGIE DE L'ARRONDISSEMENT JUDICIAIRE DE CHARLEROI, t. XLVIII, 1950, p. 23.

J. Brassinne appelait « topographiques » les pouillés « dans lesquels les paroisses sont classées dans l'ordre des doyennés » par rapport aux « pouillés de collateurs dans lesquels les paroisses sont rangées sous le nom de ceux (institutions ou particuliers) qui en avaient la collation ». Voir le BULLETIN DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS, t. XXXIX, 1909, Procès-verbal de la séance du mercredi 4 août 1908, p. 417.

(7) CULOT († André), *Contribution...*, *loc. cit.*, pp. 45-51.

(8) CULOT (André), *Deux pouillés inédits des conciles de Châtelet et de Thuin*, dans BULLETIN DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE, t. CIX, 1944, p. 128, note infra-paginale.

(9) BULLETIN DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS, t. XXXIX, 1909, Procès-verbal de la séance du mercredi 4 août 1908, p. 418.

et (...), en note, indiquer les variantes successives qui ne sont guère nombreuses dans les registres D VI 12 à D VI 43 ». Ensuite, « publier à part » les sept pouillés « du registre D VI 44 (1588-1595) ; car ils présentent, non plus comme les précédents, les cinq anciens doyennés, mais les quatre nouveaux » (10). Enfin, publier les vingt-deux pouillés du XVII^e siècle (dans les registres D VI 45 à D VI 47) qui reprennent eux aussi la nouvelle subdivision en quatre doyennés mais dont les textes sont beaucoup plus détaillés et dont l'intérêt est incontestablement plus grand (11). La méthode de publication pour ce dernier groupe consisterait à rassembler en un seul texte les annotations des différents pouillés désignés par des lettres A, B, C,... placées entre parenthèses après chaque élément propre.

De ce dernier groupe, l'abbé Culot a préparé la publication de dix pouillés, de 1627 à 1639 (du registre D VI 45), (qui est soumise à la Commission Royale d'Histoire) limités toutefois aux conciles de Thuin et de Châtelet (12). Pour réaliser complètement le projet de l'abbé Culot, il serait possible de poursuivre le dépouillement jusqu'à 1695 (registres D VI 46 et D VI 47) et de l'étendre aux deux autres conciles du même archidiaconé de Hainaut, Statte et Florennes. Pour le deuxième groupe (pouillés du registre D VI 44 ; 1588-1595 ; subdivisés en quatre conciles), l'abbé Culot a publié, dans un article posthume et à titre d'exemple, ceux du concile de Thuin uniquement (13). Quant aux pouillés du premier groupe (des registres D VI 11 à D VI 43 ; 1444-1570 ; subdivisés en cinq conciles), seuls deux, les deux derniers (1569 et 1570, dans le registre D VI 43), et toujours exclusivement pour Thuin, ont été édités dans le même article précité, à titre de comparaison (14). L'abbé Culot, en effet, concevait ces éditions partielles comme des sondages exemplaires, en attente d'une publication exhaustive (15).

Un travail de ce genre a été réalisé en 1968-1970, pour la partie

(10) CULOT († André), *Contribution...*, *loc. cit.*, pp. 24 et 25.

(11) IDEM, p. 22.

(12) Sur base d'un travail manuscrit laissé par A. Culot et transmis à la Commission Royale d'Histoire, par son frère.

(13) CULOT († André), *Contribution...*, *loc. cit.*, pp. 29-44.

(14) *Ibidem*.

(15) De son vivant, l'abbé Culot a publié deux autres pouillés de l'extrême fin du XVII^e et du début du XVIII^e siècle qu'il avait trouvés accidentellement dans les registres F II 14 et F II 13 d'une autre section des Archives de l'Évêché de Liège, la deuxième section du fonds *Archidiaconalia*, les *Visitationes*. Voir CULOT (André), *Deux pouillés inédits...*, *loc. cit.*, pp. 127-173.

néerlandaise de l'archidiaconé liégeois de Campine (16), conçu de façon fort intéressante : tout en étant rigoureusement intégrale et exhaustive, la publication présente un texte non pas par pouillé mais par paroisse (dans l'ordre où elles apparaissent au sein de chaque concile) et pour chaque paroisse, indique, par années, les variantes rencontrées ainsi que les abrégés des lettres d'institution qui suivent immédiatement chaque pouillé en même temps que les amendes et les taxes prélevées annuellement pour l'archidiacre. Est tenu compte ainsi, de la finalité des pouillés décanaux et de l'unité logique d'un registre archidiaconal.

Il serait heureux, nous semble-t-il, de compléter par cette vision le plan de publication initial prévu par A. Culot. Les registres considérés (D VI 11 à D VI 47 ; 1444-1695) contiennent approximativement 2 500 folios de texte à caractère répétitif. Selon l'estimation de F. Jacques dans une lettre qu'il adressait le 18 février 1986 à Monsieur J.-L. De Paepe en sa qualité de Secrétaire administratif de la Commission royale d'Histoire, « leur publication pourrait faire l'objet d'un travail d'ensemble (long et minutieux) analogue à celui des Visites archidiaconales précitées ». Comme ce dernier, il serait également suivi de tables des noms de personnes et de lieux, des églises en fonction de leur rang économique, des collateurs et des titulaires des charges. Cette publication serait d'autant plus bienvenue qu'elle aurait pour cible l'Entre-Sambre-et-Meuse, une région assez pauvre en sources anciennes et traditionnellement moins envisagée par la recherche historique, car divisée entre diverses principautés et, à l'époque moderne, entre deux diocèses.

Pascale LAMBRECHTS

(16) BANNENBERG († Dr. G.), FRENKEN († A.) et HENS (H.), *De oude dekenaten Cuijk, Woensel en Hilvarenbeek in de 15de en de 16de eeuwse registers van het aartsdiakenaat Kempenland*, 2 delen en suppl., Nimègue, 1968-1970.